



DÉLIBÉRATION 2026-187

Nombre de membres en exercice : **68**
Nombre de membres présents lors de la délibération : 65
Nombre de membres ayant donné procuration : 4
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 4
Date de convocation : 06/05/2026
Date d'envoi à la SP de condom : 13/05/2026
Date de publication : 13/05/2026
Votes contre :
Votes pour :
Abstentions :

L'an deux mille vingt-six, le douze mai à vingt heures et trente minutes, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur MELIET Nicolas**.

Présents : Commune de Beaumont : Mme DHAINAUT Annie, Commune de Bretagne d'Armagnac : Mr BENOIT Jean-Paul, Mr LACAVE Jérôme, Commune de Castelnau d'Auzan Labarrère : Mr FARGUES Jean-Bernard, Mr SAINT-MARTIN Joël, Commune de Cazeneuve : Mr MOTA NOVAIS Paulo José, Mr DONA Edouard, Commune d'Eauze : Mr TOUYAROU Bruno, Mr QUINTILLA Christophe, Mme MONGIS Nadine, Mr PALLADIN Stéphane, Mr MENDEZ Didier
Commune de Fourcès : Mr AXMANN Roland, Mme TOURNIER Elisabeth, Commune de Gondrin : Mme LAUNET Alexandra, Mr BERNARDO Vincent, Commune de Lagraulet-du-Gers : Mr MELIET Nicolas, Mr LUSSAGNET Wilfried, Commune de Larressingle : Mr FERNADEZ Xavier, Commune de Larroque-sur-l'Osse : Mme ESPERON Patricia, Mr DUBOUCH Joël, Commune de Lauraët : Mr REMY Jean-Bernard, Mr MINIAYLO Pierre, Commune de Montréal-du-Gers : Mme DESPAX Nelly, Mr LANSMANT Sébastien, Commune de Mouchan : Mme CONTE Virginie, Mr GIRONI Philippe, Commune de Réans, Mme CLAVE Gabrielle, Mr HAMICHE Amar, Communauté de communes du Grand-Armagnac : Mr RAVEL Erik, GARZELLI Elsa (Commune de Bascous), Mme LALANNE Aurélie, Mr ROZES Xavier (Commune de Bretagne d'Armagnac), Mme BUSIPPELLI BEYRIES Virginie, Mr BOUDE Joël (Commune de Castelnau d'Auzan Labarrère), Mr CAZES Jérôme, Mr SAUQUES Kevin (Commune de Courrensan), Mr GABAS Michel, Mme COLLADELO Marie-Claire, Mme MERLE-MARFAING Perrine, Mr BLAYA Bruno, Mme FOURES Constance (Commune d'Eauze), Mr ROUILHES Michel, Mr BOUE Guy (Commune de Gondrin), Mr MILLIEZ Philippe, Mme PELIZZA Muriel (Commune de Lannepax), Mme SECHET Margaux (Commune de Noulens), Mr DULON Jean-Jacques, Mr DURAND Georges-Manuel (Commune de Ramouzens), monsieur BLANC Jean-Pierre (Commune de Séailles), Communauté de communes de la Ténarèze : Mr LEVIGNAC Georges, Mme GILLI Mallory (Commune de Cazeneuve), Mr MONDIN José (Commune de Fourcès), Mr PIQUEMAL Vincent, Mme PRADINES Elodie (Commune de Lagraulet-du-Gers), Mme DELLA VALLE Valérie, Mme LAURIA Stéphanie (Commune de Larroque-sur-l'Osse), Me LAGRAULET Michèle, Mme TALES Régine (Commune de Lauraët), Mr CHARLES Eric (Commune de Montréal-du-Gers)

Excusés remplacés par : Mme MASSIEU Sandrine représentée par Mr RAVEL Erik, Mr BERNARDO Vincent représenté par Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme GRILLON Hélène représentée par Mr ROUILHES Michel, Mr DULON Jean-Jacques représenté par Mr BACQUE Frédéric.

A donné procuration à : Mr GOMES FERREIRA Nuno a donné procuration à Mme MERLE-MARFAING Perrine, Mr FAGET Christophe a donné procuration à Mr QUINTILLA Christophe, Mme LADEVEZE Alexandra a donné procuration à Mr AXMANN Roland, Mme BLANC Corinne a donné procuration à Mr BLANC Jean-Pierre

Absents excusés : Mme CHABAUD Océane, Mr CECEILLE Gérard, Mr LAMORT Pierre.

Participants sans droit de vote : Mr BOURDIOL Nicolas, DST, Mme SCHEINHARDT Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr BLAYA Bruno

Election des vice-présidents

Vu le code général des collectivités territoriales,

Sous la présidence de Monsieur MELIET Nicolas élu président, le comité syndical a été invité à procéder à l'élection des 6 vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Les élections ont donné les résultats suivants :

1. Election du premier vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mr QUINTILLA Christophe.

1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 1
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 64
- f. Majorité absolue ⁴ : 33

Mr QUINTILLA Christophe obtient 64 votes pour, soit la majorité absolue.

1.2. Proclamation de l'élection du premier vice-président

Mr QUINTILLA Christophe a été proclamé premier vice-président et immédiatement installé.

2. Election du deuxième vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mr CAZES Jérôme.

2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 65
- f. Majorité absolue ⁴ : 33

Mr CAZES Jérôme obtient 65 votes pour, soit la majorité absolue.

2.2 Proclamation de l'élection du deuxième vice-président

Mr CAZES Jérôme a été proclamé deuxième vice-président et immédiatement installé.

3. Election du troisième vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme LAUNET Alexandra.

3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65.
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 65
- f. Majorité absolue ⁴ : 33

Mme LAUNET Alexandra obtient 65 votes pour, soit la majorité absolue.

3.2 Proclamation de l'élection du troisième vice-président

Mme LAUNET Alexandra a été proclamée troisième vice-présidente et immédiatement installée.

4. Élection du quatrième vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie.

4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 65
- f. Majorité absolue ⁴ : 33

Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie obtient 65 votes pour, soit la majorité absolue.

4.2. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président

Mme BUSIPELLI BEYRIES Virginie a été proclamée quatrième vice-présidente et immédiatement installée.

5. Élection du cinquième vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mr CHARLES Eric.

5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 65
- f. Majorité absolue ⁴ : 33

Mr CHARLES Eric obtient 65 votes pour, soit la majorité absolue.

5.2. Proclamation de l'élection du cinquième vice-président

Mr CHARLES Eric a été proclamé cinquième vice-président et immédiatement installé.

6. Élection du sixième vice-président

Monsieur le Président propose la candidature de Mr MILLIEZ Philippe.

6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 65
 - c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) :
 - d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) :
 - e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 65
 - f. Majorité absolue ⁴ : 33
- Mr MILLIEZ Philippe obtient 65 votes pour, soit la majorité absolue.

6.2 Proclamation de l'élection du sixième vice-président

Mr MILLIEZ Philippe a été proclamé sixième vice-président et immédiatement installé.

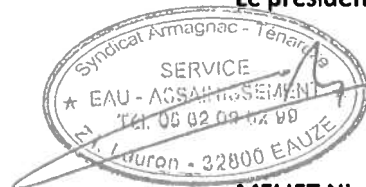
Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer les fonctions de vice-présidents.

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 13 mai 2026.

Le président,



MELIET Nicolas